

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 59

présenté par

M. Raphaël Gérard, Mme Colboc, Mme Brugnera, Mme Rilhac, M. Bordat, M. Guillemard,
M. Mendes, M. Sorre et M. Giraud

ARTICLE 5 QUATER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.